

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025
Délibération N°2025-003



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 29 Conseillers excusés et représentés : 6

L'an 2025, le vendredi 21 mars, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 14 mars 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÈDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (29) :

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, ECHENE Eléonore, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSÈDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (6) :

BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion
CLOT Marie-Noëlle	a donné pouvoir à	BEZOMBES Martine
CROUZET Maryline	a donné pouvoir à	BULTEL-HERMENT Monique
FAUX Mathilde	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	RUBIO Frédéric
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	a donné pouvoir à	CORTESE Franck

Secrétaire de séance : Laure COLIN.

DELIBERATION N°2025-003 – Achats publics – Communication - Décisions prises pour les achats inférieurs à 40 000,00 Euros H.T.

Vu l'article L.2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire peut, par délégation du conseil municipal, prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

Vu l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire doit rendre compte des décisions prises à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal ;

Vu la délibération n°DEL2020-089 du Conseil Municipal en date du samedi 11 juillet 2020 rectifiée par la délibération N°DEL2020-277 du Conseil Municipal du vendredi 18 décembre 2020 déléguant au Maire la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires telles que précisées par les articles du Code Général des Collectivités Territoriales ci-dessus rappelés et notamment l'alinéa 4° ;

Vu l'article 1.3 de guide interne des achats approuvé par le conseil municipal du 17 février 2023 précisant que, pour les marchés compris entre 15 000,00 Euros H.T. et inférieurs à 40 000,00 Euros H.T., la décision est matérialisée par un rapport de consultation et ne fait pas l'objet d'une décision explicite du Maire ;

Considérant ce qui suit :

Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal les décisions prises pour les achats inférieurs à 40 000,00 Euros H.T. ayant fait l'objet d'un rapport de consultation. Cette communication est matérialisée dans le tableau joint à la présente note recensant les besoins satisfaits au cours de l'année 2024 en matière de travaux, fournitures et services.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250321-DEL2025003-DE
Reçu le 28/03/2025

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025
Délibération N°2025-003

Le Conseil municipal prend acte de cette communication.

Secrétaire de séance
Signé : Laure COLIN
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSÈDRE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 28 mars 2025
Transmise en Préfecture le 28 mars 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250321-DEL2025003-DE
Reçu le 28/03/2025

Année 2024 - Marchés de fournitures inférieurs à 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU EN EUROS HT
Aménagement et travaux	29/04/2024	Fourniture de grilles d'arbres	Sineugraff - 67 232	22 024,00
Bureau d'étude/ Eclairage public	31/05/2024	Achat de 46 signaux sonores et 46 boutons poussoirs doubles boutons	Aximum - 33 140	19 412,00
Parkings - stationnement payant - SI	31/05/2024	Renouvellement barrières parkings	Skidata - 73 800	30 615,67
Système d'information	13/06/2024	Acquisition de bornes vidéo nomades - caméras mobiles	Pryntec Teb - 21 190	22 200,00
Logistique	02/07/2024	Mobilier salles phase 2 Stade Paul Lignon	La Sob - 12 000	34 344,90

Année 2024 - Marchés de travaux inférieurs à 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU EN EUROS HT
Patrimoine bâti Economie d'énergie	45315	Remplacement des grilles et des portails à l'école Camon-Monteil	Rouergue Metal - 12 510	22853
Aménagement et travaux	23/05/2024	Nettoyage/traçage piste d'athlétisme de Vabre	Aqua Clean -	23 450,00
Patrimoine bâti Economie d'énergie	27/05/2024	Remplacement de l'étanchéité des jardinières - Parking Cordeliers	SAS Carcenac - 12 510	9 500,00
Aménagement et travaux	27/06/2024	Réfection de bordures place Foch	Durand Pavage - 34 310	6 999,99
Patrimoine bâti Economie d'énergie	12/11/2024	Travaux de reprise d'un escalier et d'une passerelle - Saint Cyrice Etoile "Lo Barri"	Andrieu Construction - 12 510	39 597,05

Année 2024 - Marchés de services inférieurs à 40 000 Euros H.T.

SERVICE ACHETEUR	DATE	OBJET CONSULTATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT RETENU ENEUROS HT
Aménagement et travaux	15/05/2023	Halles de Rodez Mission de coordination Santé Prévention Sécurité	ZD Formation - 12 500	5 420,00
Sport	12/07/2024	Bureau d'études Construction terrains synthétiques Trauc	BECO - 73 000	30 000,00
Parking - Stationnement payant - SI	07/11/2024	Solution évolution logiciel de facturation parkings et interface portail usager et Ciril Finance	DYADE - 28 630	24 910,00